

# AU FIL DU TEMPS

## JUMEAUVILLE BULLETIN MUNICIPAL N°2 ANNÉE 2024



Pays : France

Région : Ile de France

Département : Yvelines

Arrondissement : Mantes-la-Jolie

Canton : Bonnières sur Seine

Code commune : 78325

Code postal : 78580

Population : 632 habitants

Superficie : 7,77 km<sup>2</sup>

Maire : Jean-Claude Langlois



Bonne année 2025

# Table des matières

<b>EDITORIAL .....</b>	<b>4</b>
<b>INFORMATIONS MUNICIPALES .....</b>	<b>5</b>
<b>COMPTES-RENDUS DES CONSEILS .....</b>	<b>5</b>
<b>LES TRAVAUX A JUMEAUVILLE .....</b>	<b>6</b>
LES TRAVAUX DE L'EGLISE SAINT-PIERRE-ES-LIENS .....	6
LA COLLECTE DE DONS POUR NOTRE EGLISE A LA FONDATION DU PATRIMOINE .....	6
TRAVAUX D'INSTALLATION D'UNE POMPE A CHALEUR A LA SALLE POLYVALENTE .....	7
TRAVAUX D'ELAGAGE .....	7
ENFOISSEMENT DES RESEAUX GRANDE RUE .....	8
<b>AUTRES EVENEMENTS A JUMEAUVILLE .....</b>	<b>8</b>
ETAT-CIVIL .....	8
CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE 2024 .....	9
INSTALLATION D'UN OSTEOPATHE .....	9
COMMERCES AMBULANTS .....	9
LA COMMUNE RECRUTE .....	9
INTEMPERIES DES 8, 9, 17 ET 18 OCTOBRE .....	10
ARS CONTROLE SANITAIRE DES EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE .....	11
EN CAS D'ANIMAUX ERRANTS SUR LA COMMUNE DE JUMEAUVILLE .....	12
URBANISME .....	12
SANTE .....	13
<b>COMMISSION ACTIONS SOCIALES .....</b>	<b>15</b>
ACTIONS TOUJOURS EN COURS .....	15
REPAS DES JUMEAUVILLOIS .....	15
NUMEROS DES MEMBRES DE LA COMMISSION D'ACTIONS SOCIALES JOIGNABLES EN CAS DE BESOIN .....	15
<b>NOTRE VILLAGE NOTRE REGION .....</b>	<b>16</b>
<b>EVOLUTION DES LIGNES EXPRESS A 14 .....</b>	<b>16</b>
UNE OFFRE AMELIOREE POUR L'EXPRESS A14 MANTES - LA DEFENSE .....	16
CREATION DE L'EXPRESS A14 BREVAL - LA DEFENSE .....	16
<b>BIENVENUE SUR L'AUTOROUTE EN FLUX LIBRE ENTRE PARIS ET LA NORMANDIE ! .....</b>	<b>18</b>
UNE EXPERIENCE CLIENT SIMPLIFIEE .....	18
UN DISPOSITIF INNOVANT AU SERVICE DE LA FLUIDITE DE CIRCULATION ET DE L'ENVIRONNEMENT .....	18
<b>FORMATION BAFA .....</b>	<b>19</b>
<b>SAISON DE CHASSE 2024-2025 .....</b>	<b>20</b>
PIEGEAGE D'ANIMAUX NUISIBLES .....	22
CHENILLES PROCESSIONNAIRES .....	23
<b>GESTES CITOYENS &amp; ECOLOS .....</b>	<b>24</b>
<b>REGLES DE VIE BON VOISINAGE DANS JUMEAUVILLE .....</b>	<b>24</b>
QUELQUES RAPPELS .....	24
<b>INFORMATION DECHETS / GPSEO .....</b>	<b>24</b>
MES JOURS DE COLLECTE .....	25
TOUT SAVOIR SUR LA TAXE D'ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES (TEOM) A PARTIR DE 2024 .....	26
<b>EDUCATION ET PETITE ENFANCE .....</b>	<b>28</b>



<b>VIE SCOLAIRE .....</b>	<b>28</b>
KERMESSE 2024 .....	28
ECOLE / RENTREE.....	28
VACANCES SCOLAIRES 2024-2025.....	29
GILETS JAUNES .....	29
FETES DE NOEL ET SORTIE SCOLAIRE.....	29
LA SEMAINE DU CIRQUE A L'ECOLE DE JUMEAUVILLE DU 25 AU 30 NOVEMBRE .....	30
<b>LES MATINEES D'EVEIL.....</b>	<b>32</b>
 <b>VIE ASSOCIATIVE .....</b>	 <b>33</b>
 L'ATELIER DES TRAVAUX MANUELS.....	33
LA BIBLIOTHEQUE .....	34
LES ARTS JUMEAUVILLOIS.....	35
FETES ET ANIMATIONS.....	36
JUMEAUVILLE D'HIER A AUJOURD'HUI .....	37
COURS COLLECTIFS DE PILATES.....	38
GYMNASTIQUE A JUMEAUVILLE .....	39
.....	39
TEMPO .....	40
TENNIS .....	41
UN PIED DEVANT L'AUTRE 78.....	42
TAI JITSU.....	43
DANSE ORIENTALE.....	43
 <b>LES PROFESSIONNELS .....</b>	 <b>44</b>
 <b>NUMEROS UTILES.....</b>	 <b>46</b>



**Veuillez nous excuser du retard de la parution de ce bulletin, indépendant de notre volonté.**

**Comité de rédaction :**

Jean-Claude LANGLOIS, Françoise ALEXANDRE, Muriel PIOT, Bruno JAVARY, Marie-Laure LAROCHE, Pénélope HORNSTEIN, Laurence CANAREZZA,  
Imprimé et distribué par nos soins en 330 exemplaires, en janvier 2025 à la Mairie de Jumeauville



# Editorial



Tous mes vœux se tournent vers vous, Que cette nouvelle année 2025 soit heureuse et prometteuse, faite d'épanouissements familiaux, personnels ou professionnels. Qu'elle soit synonyme d'une vie meilleure, surtout pour ceux qui sont dans la souffrance, la peine ou les difficultés. Bien que tout ne soit pas parfait, tout ne se passe pas comme prévu ni au rythme souhaité. Mes pensées vont également à tous ceux qui ont perdu un être cher ou qui sont atteints par la maladie.

Mais nous maintenons le cap et nous poursuivons notre route pour que notre commune vous apporte, le cadre attractif que vous recherchez. Je souhaite une commune toujours plus solidaire, plus humaine et plus respectueuse de son environnement où il fait bon vivre.

Nous avons enregistré l'arrivée de nouvelles familles, souvent de jeunes parents.

Bienvenues à Jumeauville. Lors du dernier recensement nous avons comptabilisé 632 habitants.

Notre école se porte bien, aujourd'hui, elle accueille 86 enfants. C'est une école vivante avec ses activités diverses et variées. Merci aux enseignants, aux délégués de parents et aux membres de la commission des affaires scolaires.

Dans les sujets qui fâchent, toujours et encore les dépôts sauvages. Pour 2024, seulement pour la commune de Jumeauville, nous avons débarrassé 30 tonnes de déchets, pour un coût de 1 700 Euros, sans le bénévolat de certains, les devis s'élevaient à 15 000 euros.

La sécurité routière est la première de nos préoccupations. Cela ne doit pas être un sujet tabou, se sentir bien dans sa commune, c'est aussi se sentir en sécurité.

Saint-Pierre-Es-Liens, notre église fermée en 2020 pour raison de sécurité, est enfin rouverte depuis le 15 septembre 2024.

Un grand merci à toutes nos associations pour l'organisation de manifestations et d'évènements qui ont rythmé la vie de Jumeauville au fil des mois.

Je dois également remercier les adjoints qui m'entourent au quotidien pour gérer la commune et les conseillers municipaux pour leur investissement au sein de la vie municipale, sans oublier les agents communaux qui se donnent aussi pleinement dans leur mission du service public.

Merci aux membres de la commission d'action sociale qui sont là pour nos ainés.

Merci également aux services de sécurité (pompiers, gendarmes), les rippers, la poste et tous les services de la Communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise.

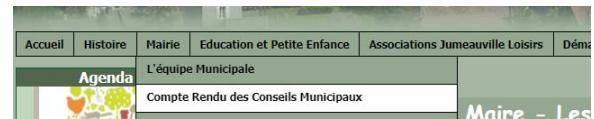
Et pour clôturer, permettez-moi de vous renouveler tous mes bons vœux pour cette année 2025.



# Informations Municipales

## COMPTES-RENDUS DES CONSEILS

Tous les comptes-rendus des séances du conseil sont consultables sur le site de la mairie de Jumeauville, après leur validation au conseil suivant.



N'hésitez pas à les consulter pour plus de détails sur le site de la mairie : <http://mairie-jumeauville.fr>

Les procès-verbaux des conseils municipaux ne sont plus affichés sur les panneaux municipaux dans le village, seule la liste des délibérations est affichée suite à la réforme du 1<sup>er</sup> juillet 2022, adoptée par le conseil municipal du 28 juin 2022.

### SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL du 15 Octobre 2024 N° 30

0. Approbation du compte rendu du Conseil municipal précédent
1. Création d'un emploi non permanent pour faire face à un accroissement temporaire d'activité
2. Recours à des vacataires
3. Modification du tableau des effectifs
4. Signature d'une convention de valorisation des certificats d'économies d'énergie avec le SEY (Syndicat d'Energie des Yvelines)
5. Approbation et signature de la convention de coopération de viabilité hivernale avec la CU GPSeO
6. Renouvellement convention avec les communes adhérentes au relais petite enfance 2025-2027
7. Adhésion au groupement de commandes pour la reliure des actes administratifs et/ou d'état civil
8. Projet de modification simplifiée N°3 du plan d'urbanisme de la commune d'Andelu
9. Consultation pour avis sur le projet de Plan de Mobilités en Ile de France 2030 arrêté en Conseil Régional
10. Informations et questions diverses

### SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL du 18 Décembre 2024 N° 30

0. Approbation du compte-rendu du Conseil municipal précédent
1. Groupement de commandes permanent entre le CU et la Commune
2. Dépenses d'investissements – Crédits budgétaires
3. Augmentation durée de travail agent titulaire
4. Recrutement d'un agent contractuel - Vacance temporaire d'emploi dans l'attente d'un recrutement d'un fonctionnaire
5. Présentation du rapport d'activités et du développement durable 2024 de la Communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise
6. Informations et questions diverses



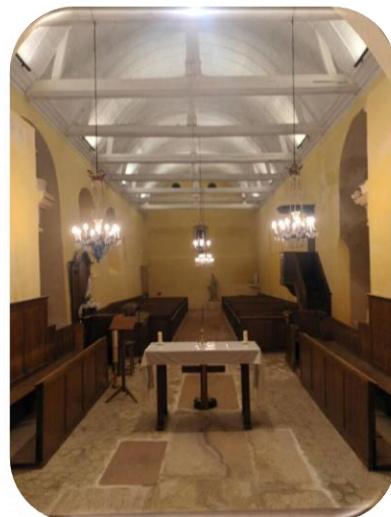
## LES TRAVAUX A JUMEAUVILLE

### Les travaux de l'église Saint-Pierre-Es-Liens



Après les lourds travaux de sécurisation, un grand nettoyage des lieux, et de petites restaurations du mobilier et des objets de culte réalisés par des habitants bénévoles, notre église a rouvert ses portes en septembre dernier pour la célébration de deux baptêmes, et malheureusement deux funérailles en novembre. Deux messes ont également déjà été célébrées réunissant beaucoup de fidèles.

**Les prochaines messes : le 15 février 2025 à 18h, le 26 avril et le 14 juin 2025 à 18h30**



Le 5 décembre, le père Didier Long, de la paroisse de Maule est venu bénir la crèche installée dans l'église en présence d'une trentaine de personnes et enfants.



#### Et toujours concernant l'église :

- L'éclairage du clocher a été remis en service avec des projecteurs équipés de LED.
- Une plainte a été portée suite au vandalisme de la porte latérale de l'église. Celle-ci sera remplacée à l'identique.
- Les tableaux du « chemin de croix » sont en restauration par des étudiants dans une école spécialisée.



### La collecte de dons pour notre église à la Fondation du patrimoine,

Comme nous l'annoncions dans notre dernier bulletin, l'église Saint-Pierre-Ès-Liens figure parmi les cents premiers lieux de culte retenus par la collecte nationale lancée par Emmanuel Macron le 15 septembre 2023 pour le patrimoine religieux des villages souvent menacé par le manque de moyens pour leur entretien.



A cette époque nous ne connaissions pas encore le montant qui nous serait alloué. Aujourd’hui, nous pouvons annoncer que cet édifice a bénéficié d’une aide de 100 000 €.

Ce financement pourra servir à la restauration intérieure de l’église afin de protéger durablement ce patrimoine et redonner vie à un lieu essentiel pour les habitants et les générations futures.

**Des reportages ont été réalisés à cette occasion :**

Les échos du 17 novembre 2024 :

<https://www.lesechos.fr/pme-regions/ile-de-france/yvelines-leglise-de-jumeauville-va-etre-renovee-grace-a-des-fonds-de-la-fondation-du-patrimoine-2132030>

BFM TV Paris le 14 novembre 2024

[Yvelines : 100.000 euros pour rénover l’église de Jumeauville](#)

Total des financements apportés par la Fondation du patrimoine :

Collecte locale des dons :	36 845 €
Fonds propres de la fondation :	10 796 €
Collecte nationale :	100 000 €

**La collecte est maintenant terminée.**

**Nous remercions chaleureusement la Fondation du patrimoine et tous les donateurs connus ou anonymes de leur générosité pour soutenir cette restauration.**

Pour soutenir la Fondation du Patrimoine :

<https://www.fondation-patrimoine.org/les-projets/sauvons-le-patrimoine-religieux-de-nos-villages>

## Travaux d’installation d’une pompe à chaleur à la salle polyvalente

La salle polyvalente de Jumeauville a été construite en 2004. A l’époque les planchers chauffants étaient fortement préconisés pour ce type de locaux.

En raison d’une panne du plancher chauffant, nous avons pris conseils auprès de l’agence Ingénier’y du Conseil départemental et avons fait réaliser divers devis. Il s’est avéré que la réparation du plancher chauffant était aussi coûteuse que l’installation d’une pompe à chaleur qui offre plus d’efficacité, de durabilité, de protection de l’environnement et de réduction des coûts de chauffage. Elle permet également le remplacement des radiateurs électriques des pièces annexes (étage, cuisine) très consommateurs d’électricité.

Cette salle étant proposée à la location aux jumeauvillois, utilisée quotidiennement par les associations de la commune et surtout par la cantine scolaire, la réparation du chauffage était urgente et nécessaire. Les travaux sont maintenant terminés.

Pour réaliser ces travaux, la commune a bénéficié du fonds de concours de GPSEO pour un montant de 26 357,50 €.



En parallèle, un dossier CEE a été présenté au SEY (Syndicat d’Energie des Yvelines). A ce jour, nous ne connaissons pas le montant alloué.

## Travaux d’élagage

Des travaux d’élagage ont été réalisés dans divers endroits de la commune afin de sécuriser et entretenir les lieux communs : haies du cimetière, de l’école, arbres menaçant de chuter sur les passants et les maisons... Progressivement, ces travaux d’élagage se poursuivront dans d’autres zones communales.

**A ce sujet, il est rappelé que chaque propriétaire doit procéder à l’élagage de chaque arbre ou haie qui dépasse sur la propriété d’autrui ou sur l’espace public et au nettoyage de terrains laissés en friche.**



## Enfouissement des réseaux grande rue



Le projet de requalification de la grande rue est lancé. Dans ce projet, s'intègre l'opération d'enfouissement des réseaux, la réfection des trottoirs et de la chaussée avec des aménagements de sécurité de cet axe majeur départemental de la commune.

La phase opérationnelle d'étude par GPSEO avec la désignation du mandataire CITALLIA, qui va l'assister dans la réalisation du projet, est engagée. Le département des Yvelines a d'ores et déjà été consulté et de nouvelles consultations des concessionnaires (ENEDIS, Orange, ...) pour évaluer les dépenses sont en cours.

Début 2025 sera désigné un maître d'œuvre sur la base d'un programme de travaux incluant l'enfouissement des réseaux et la reconfiguration des espaces publics dans l'optique de la réalisation pour le printemps d'un AVP (Etudes d'Avant-Projet) global et d'un phasage de réalisation. Probablement une première phase de l'entrée du village, côté Goussonville, à la mairie en 2026 et de la mairie à la route de Maule en 2027.

Alors que le financement de la basse tension devait rester à la charge de la commune, la Présidente de GPSEO, Madame Zammit-Popescu, nous a confirmé par courrier du 19 décembre 2024 que GPSEO assumera le financement de l'opération à part entière.

## AUTRES EVENEMENTS A JUMEAUVILLE

### Etat-civil

#### Naissances

Date	Nom
5 octobre 2024	Justin MURET
12 octobre 2024	Maëlya FIALAIRE

La déclaration de naissance est obligatoire et doit être faite à la mairie du lieu de naissance dans les cinq jours suivant le jour de la naissance, non compris le jour de l'accouchement.

**Pièces à fournir :** Livret de famille ou carte d'identité + certificat.

#### Mariages / Pacs

Date	Nom
7 septembre 2024	Antoine CLEMENTE et Katia BRIANT
14 septembre 2024	Jean-Hugues SOULIER et Catherine RODRIGUEZ

#### Décès / Transcriptions

Date du Décès	Nom
11 novembre 2024	Monsieur Claude FOUGERAY
15 novembre 2024	Monsieur François RIBIERE

La déclaration de décès est obligatoire et doit être faite dans un délai de 48 heures à la suite du décès, à la mairie du lieu de décès.

**Pièces à fournir :** livret de famille du défunt, certificat de décès établi par le médecin.

La déclaration de décès est faite par un parent du défunt, ou par une personne possédant les renseignements d'état civil concernant le défunt, les plus exacts et les plus complets possible.



## Cérémonie du 11 Novembre 2024



Le 11 novembre dernier, la municipalité a rendu hommage à tous les morts pour la nation en rappelant la date de l'armistice de la Grande Guerre.

Après une procession qui nous a emmené de la mairie au monument au mort, Monsieur le Maire a fait la lecture de la lettre du ministre de la Défense et a ensuite énuméré les morts pour la France de Jumeauville pendant la première guerre mondiale.

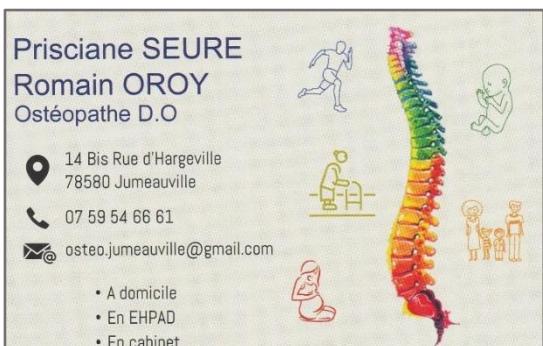
Les enfants présents ont pu répondre à cette

énumération « mort pour la France ». Cette cérémonie était en présence de Monsieur Secq, ancien combattant.

Elle s'est terminée par un verre de l'amitié dans la salle polyvalente.



## Installation d'un ostéopathe



Depuis le mois de novembre 2024, un couple d'ostéopathes est installé à Jumeauville au 14 bis rue d'Hargeville.

Nous leur souhaitons la bienvenue dans notre village.

## Commerces ambulants



### Bon à savoir :

- Le camion gourmand de la maison PRAJAUT, spécialités aveyronnaises, n'est plus présent les vendredis sur la commune depuis octobre 2024.
- Mais vous pouvez retrouver **Mister. T** présent tous les mercredis soir, sur la place de la mairie pour des pizzas cuites au feu de bois et des burgers faits maison avec frites.

## La commune recrute

Si vous souhaitez un complément de revenu, la commune recrute à partir du 3 mars 2025, **une personne disponible** de 11h50 à 13h20, 4 jours par semaine en période scolaire, pour assurer en collaboration avec les agents communaux, l'accompagnement des élèves de l'école à la cantine, aide au service de cantine et surveillance dans la cour de l'école. **Pour tout renseignement s'adresser à la mairie 01.30.42.61.29**



## Intempéries des 8, 9, 17 et 18 octobre

Plusieurs communes des Yvelines ont été reconnues en état de catastrophe naturelle.

Une commission interministérielle exceptionnelle s'est réunie le mardi 22 octobre afin d'instruire les demandes déposées par les communes touchées. Par arrêté du 23 octobre 2024, 75 communes des Yvelines ont été reconnues en état de catastrophe naturelle pour les événements survenus entre le 8 et le 13 octobre 2024.

Une seconde commission interministérielle s'est réunie le 30 octobre et a instruit de nouvelles demandes pour les périodes du 8 au 13 octobre et une partie des demandes du 16 au 20 octobre 2024. Par arrêté du 31 octobre 2024 portant reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle, 46 communes sont classées en état de catastrophe naturelle :

- Pour la période du 8 au 13 octobre : 6 communes supplémentaires
- Pour la période du 16 au 20 octobre 2024 : 40 communes.

Jumeauville n'ayant pas été touchée par les inondations, aucune demande de reconnaissance en état de catastrophe naturelle n'a été déposée.

Pourtant, pour les plus anciens de Jumeauville, il a été une époque où nous aurions probablement fait partie de la liste.



« Souvenez-vous le 8 juin 2014 après l'orage, devant la mairie »

Peut-on dire que les travaux de mise en place du réseau de collecte des eaux pluviales réalisés en 2021 permettent d'éviter les inondations dans le village lors d'épisodes de pluie ?

OUI certainement, cette année très pluvieuse en atteste. Mais, émettons des réserves sur l'arrivée d'évènements orageux soudains et violents qui pourraient encore mettre en défaut notre réseau.

Ces travaux nous ont tous beaucoup dérangés au quotidien pendant 8 mois, mais, cela en valait la peine !!!



**Bon à savoir :** Une journée porte ouverte sera organisée au printemps par GPSEO pour visite de la station d'épuration pour les jumeauillois et les enfants de l'école.



Destinataire(s) :
COMMUNAUTE URBAINE GPS&O
MAIRIE DE JUMEAUVILLE
SEFO - AGENCE AUBERGENVILLE

## CONTROLE SANITAIRE DES EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE

(Code de la santé publique - Titre II : Sécurité sanitaire des eaux et des aliments)

Résultats des analyses effectuées dans le cadre suivant : Contrôle Sanitaire courant

### GPS&O-SEFO

Commune de : JUMEAUVILLE

Prélèvement et mesures de terrain du **11/10/2024 à 11h09** pour l'ARS, par le laboratoire :

LABORATOIRE SANTE ENVIRONNEMENT HYGIENE DE LYON (CARSO-LSEHL), qui a également réalisé les analyses.

Nom et type d'installation : HARGEVILLE-ARNOUVILLE (UNITE DE DISTRIBUTION)

Type d'eau : EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE

Nom et localisation du point de surveillance : POINT MOBILE JUMEAUVILLE - MAIRIE, ROB EVIER CUISINE SDP RDX

Code point de surveillance : 0000000914 Code installation : 002000 Type d'analyse : D1C7

Code Sise analyse : 00249439 Référence laboratoire : LSE2410-28315 Numéro de prélèvement : 07800243420

### Conclusion sanitaire :

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

Mesures de terrain	Limites de qualité Références de qualité					
	Résultats	Unité	Mini	Maxi	Mini	Maxi
Contexte Environnemental						
Température de l'eau	15,7	°C				25,0
Équilibre Caïco-carbonique						
pH	7,8	unité pH			6,5	9,0
Résiduel de traitement						
Chlore libre	0,32	mg/L(Cl2)				
Chlore total	0,44	mg/L(Cl2)				
Analyse laboratoire	Limites de qualité Références de qualité					
	Résultats	Unité	Mini	Maxi	Mini	Maxi
Bactériologie						
Entérococques /100ml-MS	<1	n/100mL		0		
Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	<1	n/mL				
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	<1	n/mL				
Bactéries coliformes /100ml-MS	<1	n/100mL				0
Escherichia coli /100ml - MF	<1	n/100mL	0			
Caractéristiques organoleptiques et minéralisation						
Aspect (qualitatif)	normal	qualit.				
Couleur (qualitatif)	normal	qualit.				
Odeur (qualitatif)	normal	qualit.				
Odeur (dilution à 25°C)	non mesuré	dilut.				
Saveur (qualitatif)	normal	qualit.				
Saveur par dilution à 25°C	non mesuré	dilut.				3
Turbidité néphéломétrique NFU	0,15	NFU				2
Conductivité à 25°C	651	µS/cm		200,0	1100	
Coloration	<5	mg/L(Pt)				15
Équilibre Caïco-carbonique						
pH	7,73	unité pH		6,5	9,0	
Paramètres azotés et phosphorés						
Ammonium (en NH4)	<0,05	mg/L				0,1



## En cas d'animaux errants sur la commune de Jumeauville

### Nos obligations

- Tout animal en état de divagation ou accidenté est sous la responsabilité du maire de la commune où il a été trouvé (art. L. 2212-1 et L. 2212-2 du CGCT),
- Toute commune doit disposer ou avoir une convention avec une fourrière. Le maire doit assurer la prise en charge des animaux en-dehors des heures ouvrées de la fourrière (art. L. 211-24 du CRPM). Une fourrière est un « service public financé par les communes qui relève des collectivités territoriales », contrairement à un Refuge SPA qui est « un établissement à but non lucratif géré par une association de protection des animaux désignée à cet effet par le préfet... » (art. L 214-6 du CRPM).
- L'affichage en mairie des modalités de prises en charge des animaux errants ou divagants sur le territoire de la commune est obligatoire (art. R. 211-12 du CRPM).

### Notre contrat avec la fourrière SACPA

La mairie est en contrat avec la SACPA depuis plusieurs années



**SACPA**  
Fourrière de SOUZY LA BRICHE

Si nécessaire, nous les appelons et ils viennent récupérer les animaux errants.

Pour ceux qui ont des maîtres, ces derniers sont prévenus et ils doivent aller les chercher au 2 Les Emondants, 91580 - Souzy-la-Briche et payer les frais inhérents à la mise en fourrière : compter une centaine d'euros

### Accès ICAD Identification des Carnivores Domestiques

- La mairie possède désormais son code d'accès au fichier ICAD
- Et une douchette pour relever le numéro de puce de l'animal

Si vous voyez un animal errant inconnu, vous pouvez nous contacter, nous ferons une première recherche avant d'appeler la fourrière, ce qui évitera les frais de mise en fourrière au propriétaire. En effet les maîtres sont souvent des villages voisins

### Urbanisme

De nouveaux formulaires « Cerfa » sont à utiliser dès le 1er janvier 2025 en matière de permis de construire ou d'aménager, mais aussi pour une déclaration préalable.

La délivrance d'une autorisation d'urbanisme permet à la commune de vérifier la conformité des travaux par rapport aux règles d'urbanisme. En fonction du type projet et du lieu, il faut déposer une demande de permis (permis de construire, d'aménager...) ou une déclaration préalable de travaux. Avant de commencer les travaux, il est recommandé de demander un certificat d'urbanisme pour obtenir des informations sur le terrain faisant l'objet de travaux.

L'arrêté du ministère du logement et de la rénovation urbaine du 18 octobre 2024 portant diverses mesures relatives aux formulaires des autorisations d'urbanisme introduit de nouvelles modalités pratiques et de nouveaux formulaires Cerfa impactant le régime des autorisations d'urbanisme.

**À compter du 01/01/2025, pour le dépôt d'un dossier de Déclaration Préalable : les CERFA**

- n°13404 (Déclaration Préalable),
- n°13703 (Déclaration Préalable Maison Individuelle)



- n°13702 (Déclaration Préalable Lotissement) **ne seront plus recevables**.

Veillez à utiliser les **nouveaux Cerfa (n°16702 ou 16703)** pour les déclarations préalables téléchargeables prochainement sur le site [Service-public.fr](https://www.service-public.fr).

Le présent arrêté introduit deux nouveaux régimes de demandes de déclarations préalables :

- ⊕ DP A = La déclaration préalable portant sur un projet d'aménagement prévue aux articles R. 421-23 à R. 421-25 est établie conformément au formulaire Cerfa 16703. (Article A441-1 du CU),
- ⊕ DP C = La déclaration préalable portant sur un projet de construction prévue aux articles R. 421-9 à R. 421-12 et R. 421-17, R. 421-17-1 est établie conformément au formulaire Cerfa 16702. (Article A431-1 du CU).

Si vous avez une régularisation à effectuer, il conviendra alors d'utiliser :

- ⊕ **Cerfa n°16700 (modificatif)** : demande de modification d'une non-opposition à déclaration préalable en cours de validité ou de régularisation ou demande de modification d'un permis d'aménager en cours de validité ou de régularisation)
- ou
- ⊕ **Cerfa n°16701 (transfert)** : demande de transfert d'une non-opposition à déclaration préalable en cours de validité

 **Bon à savoir :** Vous pouvez déposer vos demandes d'autorisation d'urbanisme 24h/24h - 7j/7j via le guichet numérique des autorisations d'urbanisme (GNAU) sur le site Internet de la mairie, rubrique « démarches administratives »

[Accueil | Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme](#)



Santé

Bus Santé



*A la suite d'une défaillance de notre prestataire, il n'est plus possible de réserver de créneau ni d'utiliser les cabines de téléconsultation médicales.*

*Nous vous remercions de votre compréhension.  
Le Département des Yvelines*

Le bus santé ne passe plus, nous le regrettons : en effet le prestataire des cabines de téléconsultation médicales n'est plus en mesure d'offrir ses prestations, aussi, tous les sites de téléconsultation ne fonctionnent plus.

Plus d'info

<https://www.yvelines.fr/solidarite/sante/la-telemedecine-dans-les-yvelines/bus-sante/>



## Les maisons médicales autour de Jumeauville

Moins de médecins, plus d'habitants. Le diagnostic, posé lors des Assises de la ruralité en 2016, est sans appel : le département des Yvelines est menacé par la désertification médicale. Départs massifs à la retraite, difficultés pour les généralistes à trouver des remplaçants, raréfaction des spécialistes, jeunes médecins souhaitant exercer en groupe... Partout, les symptômes sont les mêmes et l'inégalité dans l'accès aux soins des Yvelinois s'accroît.

Pour enrayer la mécanique en cours, le Département a voté, le 30 juin 2017, une politique ambitieuse et unique en France. Il a ainsi injecté plus de 32 millions dans la construction de 22 maisons médicales. Le Conseil départemental engage aussi, avec les communes et les professionnels de santé, un plan très innovant pour attirer étudiants et praticiens et faciliter leur installation, en complémentarité des dispositifs existants. Une collaboration avec les professionnels de santé, sur la base du volontariat, sera également menée concernant les politiques de santé publique portées par le Département – en matière de protection maternelle et infantile notamment (PMI).

Cette initiative est une démarche exemplaire dans le partenariat qui a été développé avec les professionnels de la santé, les acteurs locaux et en particulier l'Agence Régionale de Santé (ARS), l'Union Régionale des Professionnels de Santé – Médecins libéraux (URPS) et le Conseil de l'Ordre des Médecins des Yvelines. Que le Département se soit emparé du sujet pour s'assurer d'un maintien d'un service au public essentiel, est en France totalement novateur. Sa capacité d'adaptation à chaque dossier lui permet d'accompagner des projets diversifiés tant en termes de géolocalisation que de projets portés.

Maison Médicale Maule 1 place Henri Dunant 78580 Maule – 01.80.73.96.40



**Avec trois fonctions indépendantes** (une maison médicale, un laboratoire de biologie médicale et un pôle de proximité du TAD Terre d'Yvelines), la maison médicale de Maule a permis de maintenir et d'attirer de nouveaux professionnels de santé dont 3 nouveaux médecins généralistes.

**Au total, 14 professionnels de santé composent l'équipe médicale** : 4 médecins généralistes, 3 chirurgiens-dentistes, 4 infirmiers, 1 orthophoniste, 1 pédicure-podologue et 1 ostéopathe.

**Des partenariats avec les hôpitaux de Mantes et Poissy sont aussi en cours de négociation** pour des vacations de spécialistes. Un cabinet est également réservé pour l'accueil ultérieur d'un service de télémédecine.

Centre De Santé Medico Dentaire Filadent 1 Rue Des Vieilles Treilles 78410 Aubergenville – 01.89.56.04.64

Lundi au Vendredi : 9h00-19h30 - et Samedi : 9h00-14h00



Maison Médicale 10 Rue de La Mare Agrad  
78770 Thoiry 01.30.46.83.57



## COMMISSION ACTIONS SOCIALES

### Actions toujours en cours

- Anniversaires des personnes de 80 ans et plus,
- Téléassistance, portages des repas sur demande,
- Doudous aux nouveaux nés Jumeauvillois,
- Colis de Noël aux personnes de 70 ans et plus,
- Nous tenons à votre disposition différents documents ou information pour vous aider dans vos démarches : aide APA, carte améthyste, téléassistance, portage de repas, ...

### Repas des Jumeauvillois

Le traditionnel repas des jumeauvillois avec animation musicale aura lieu à la salle polyvalente  
**le dimanche 16 mars 2025 à midi.**

Toute personne habitant Jumeauville peut y participer, accompagnée de personnes extérieures au village, s'ils le souhaitent, en fonction des places disponibles. Un flyer sera distribué pour l'inscription obligatoire. Le coût de repas sera indiqué sur le flyer, mais cet évènement est gratuit pour les habitants de 70 ans et plus.

### Numéros des membres de la Commission d'Actions Sociales joignables en cas de besoin

Mairie	01 30 42 61 29		Isabelle LAMBERT	06 58 42 73 68
Jean-Claude LANGLOIS	06 83 01 15 38		Muriel PIOT	06 76 42 81 66
Amélie CHOLET	06 64 25 25 92		Monique MAILLARD	06 81 90 93 84
Bruno COCHIN	06 07 21 73 59		Laurence CANAREZZA	07 70 92 09 77

Les personnes vulnérables ou fragiles qui souhaitent être appelées en cas de canicule, crise sanitaire, sont invitées à se faire connaître auprès des membres de la commission.

Un registre est tenu en Mairie.

Pour toute démarche administrative ou mise en place de services prendre contact en Mairie  
Au 01 30 42 61 29.



# Notre Village Notre Région

## EVOLUTION DES LIGNES EXPRESS A 14

Une offre améliorée pour l'Express A14 Mantes - La Défense

**Ces améliorations visent à optimiser l'offre et la qualité de service du réseau de transport en commun, afin de mieux répondre aux besoins des habitants.**

### Fréquence

La fréquence des bus en heures de pointe est augmentée avec un cadencement à 5 minutes. En journée et le samedi, la fréquence sera également améliorée, et doublée le dimanche (toutes les 30 min) pour tenir compte de la fréquentation importante.

### Amplitude horaire

Le premier départ vers La Défense est avancé en semaine à 4h30 (vs. 4h50), le samedi à 5h (vs. 5h30), et le dimanche à 7h (contre 8h). Le dernier départ depuis La Défense est quant à lui reculé à 23h30 toute la semaine, week-end compris (vs. 21h).

### Modification du parcours

Dans l'optique d'améliorer la qualité de service et la régularité de la ligne A14, le parcours de la ligne est modifié. L'arrêt en gare routière côté Mantes-la-Ville ne sera plus desservi et la ligne n'empruntera plus le boulevard Roger Salengro. Elle empruntera désormais les boulevards Carnot et Calmette. Un nouvel arrêt sera desservi en face de la gare Mantes-Station, à l'arrêt Calmette, créant de nouvelles correspondances pour les voyageurs. L'arrêt principal situé en gare routière côté Mantes-la-Jolie est conservé en l'état.

### Impacts sur les correspondances

Les impacts sur les correspondances en gare routière côté Mantes-la-Ville seront atténués grâce à la passerelle reliant la gare routière côté Mantes-la-Jolie. Les quelques minutes nécessaires pour la traversée seront largement compensées par le gain de temps global sur le parcours, assurant ainsi une connexion efficace et rapide pour les usagers.

## Création de l'Express A14 Bréval - La Défense

### Création d'une nouvelle ligne Bréval Gare/La Défense

Cette ligne offrira trois allers-retours par jour. Cette nouvelle liaison permettra de relier à La Défense deux nouvelles communes de la Communauté Urbaine GPS&O : Vert et Auffreville-Brasseuil, sur les arrêts existants de la ligne 60, offrant ainsi une couverture de transport encore plus large.



À PARTIR DU 2 SEPTEMBRE 2024

**BUS**

**A14**

# VOS LIGNES EXPRESS ÉVOLUENT POUR SIMPLIFIER VOS DÉPLACEMENTS

## Express A14 Mantes

- Un **nouvel itinéraire** plus direct avec la desserte de l'arrêt Calmette en remplacement de l'arrêt Mantes-la-Ville Gare Routière
- + 13 trajets par jour en semaine
- **Amplitude élargie** : 4h30 à 23h30 en semaine
- **Fréquence améliorée** le week end :
  - > Samedi : un bus toutes les 20 minutes en moyenne
  - > Dimanche : un bus toutes les 30 minutes

## Express A14 Bonnières

- 1 aller-retour supplémentaire du lundi au vendredi

### POUR TOUT SAVOIR SUR VOS LIGNES :

-  Appli Île-de-France Mobilités
-  [iledefrance-mobilites.fr](http://iledefrance-mobilites.fr) > Me déplacer
-  @mantois\_idfm
-  01 30 94 77 77



Toutes les infos  
disponibles  
à partir  
du 1<sup>er</sup> août



## Bienvenue sur l'autoroute en flux libre entre Paris et la Normandie !

Depuis juin 2024, l'autoroute en flux libre est devenue une réalité sur l'axe Paris-Normandie (A13 - A14). L'autoroute A14, entre La Défense (92) et Orgeval (78), et les nouveaux accès du diffuseur n°18 d'Heudebouville (27) sur l'autoroute A13 ont été les premiers à voir disparaître les barrières de péage au profit d'un dispositif innovant. Depuis décembre 2024, c'est l'ensemble de l'axe Paris-Normandie entre Orgeval et Caen (14) sur l'autoroute A13, qui est transformé en péage en flux libre. Ce projet d'envergure, porté par Sanef, marque une véritable innovation pour les 210 km de cet axe autoroutier.



### Une expérience client simplifiée

Les barrières physiques de péage sont remplacées par des portiques équipés de capteurs et de caméras qui photographient les plaques d'immatriculation et détectent les badges de télépéage fixés sur le pare-brise. Le principal changement concerne l'évolution des modes de paiement du péage. C'est plus de simplicité pour le client qui effectue un seul paiement pour tout le trajet et non plus à chaque barrière de péage. Plusieurs solutions de paiement sont proposées pour s'adapter aux besoins de chaque client :

- Le badge de télépéage reste l'option la plus simple. Elle est déjà utilisée par plus 50% des clients. Il suffit de fixer le badge au niveau du pare-brise, et le montant du péage est prélevé automatiquement chaque mois.
- Le site SANEF.COM permet également de payer en ligne, soit après chaque trajet, dans les 72 heures suivant le passage sous les portiques, soit en créant un compte client pour automatiser les paiements.
- Les clients qui préfèrent payer en espèces ou par carte bancaire peuvent se rendre chez un des buralistes du réseau agréés Nirio, répartis sur tout le territoire, pour régler le montant du péage dans les 72 heures suivant le trajet.



Un dispositif innovant au service de la fluidité de circulation et de l'environnement. Cette transformation de l'autoroute en flux libre permet des trajets plus fluides, plus sûrs et plus simples pour les clients. La suppression des barrières physiques de péages fluidifie la circulation en supprimant les ralentissements aux péages. Grâce à ce nouveau dispositif, la réduction des embouteillages entraîne également une baisse des émissions de CO2, car les arrêts sont supprimés, diminuant ainsi la consommation de carburant. De plus, Sanef estime que ces changements permettront de restituer 28 hectares d'espaces à la nature auparavant occupés par les infrastructures de péage.



BAFA



Adhérents  
aux  
Foyers  
Ruraux :  
- 50€

**Formation Générale BAFA**

380€

en externat à Jouars Pontchartrain :

**Du 22 Février au 1er Mars 2025**

**Du 12 au 19 Avril 2025**

**Du 5 au 12 Juillet 2025**



**Formation  
Approfondissement BAFA**

330€

en externat à Jouars Pontchartrain :

Thème : Petits jeux et Grands jeux



**Du 24 Février au 1er Mars 2025**

**Du 25 au 30 Août 2025**



Fédération Départementale des Foyers Ruraux des Yvelines  
Place du 8 Mai - 78 760 JOUARS PONTCHARTRAIN  
01 34 89 93 22 / 06 08 91 45 12  
Email : [bafa.d-foyersruraux78@mouvement-rural.org](mailto:bafa.d-foyersruraux78@mouvement-rural.org)  
Site internet : [www.bafa-bafd-foyersruraux.org](http://www.bafa-bafd-foyersruraux.org)

Fédération Départementale  
des Foyers Ruraux  
des Yvelines



# SAISON DE CHASSE 2024-2025

Fédération interdépartementale d'Ile de France (FICIF)

Dates de chasse dans ce département

► Ouverture : 15 septembre 2024 à 9 h

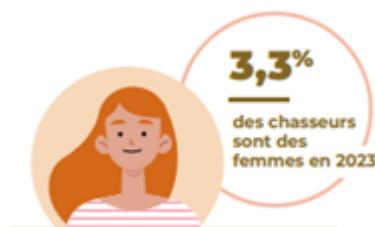
► Fermeture : 28 février 2025 à 18 h, et uniquement pour le sanglier jusqu'au 31 mars 2024 à 18h.

Qui sont les chasseurs en France ? **UNE SOCIOLOGIE DES CHASSEURS QUI BALAIE LES IDEES REÇUES**

Pour la saison de chasse 2022-2023, 963 571 chasseurs ont pris leur validation du permis de chasser. Ils étaient un peu plus d'un million de pratiquants en 2014 (1,1 million) lors de la précédente enquête.

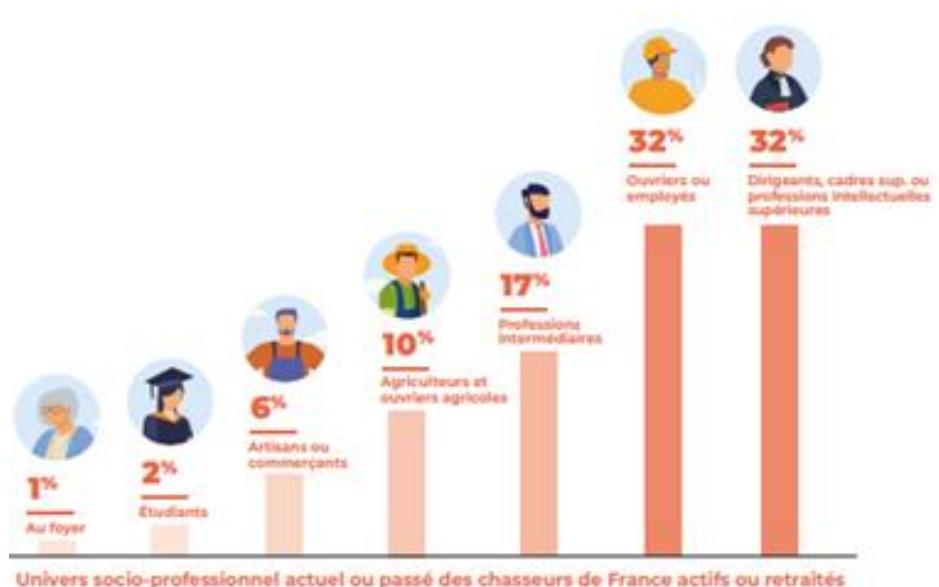
Au chapitre de la démographie des chasseurs, près de 42% d'entre eux, ont moins de 55 ans en 2023, c'est 5 points de moins qu'en 2014.

27 % ont moins de 45 ans, une proportion stable sur la décennie. En effet, au-delà de l'effet papy-boom encore en cours parmi les chasseurs et qui se traduit par un vieillissement démographique, une dynamique de renouvellement s'est opérée, notamment grâce aux campagnes de communication initiées par la FNC depuis 3 saisons. Les jeunes de moins de 25 ans font partie d'un regain d'intérêt pour la pratique, ils représentent un peu plus de 5% des chasseurs et sont aussi nombreux qu'en 2014.



L'effectif des chasseurs se féminise progressivement avec une augmentation de 25 % du nombre de femmes en presque 10 ans. 3,3 % des chasseurs sont des femmes en 2023. Ce qui correspond à 31 200 femmes résidant en France contre 25 000 en 2014.

En 2023, 50 % des chasseurs sont en activités, 46 % sont retraités. La sociologie des chasseurs se caractérise par une diversité socio-professionnelle et générationnelle.



## Des chasseurs engagés pour la vie rurale

87 % des chasseurs sont des acteurs engagés au service de la chasse, de la sauvegarde de la biodiversité, du territoire ou d'actions socio-culturelles.

Un chasseur donne beaucoup de son temps et consacre en moyenne :



## Une pratique de la chasse positive pour l'économie française

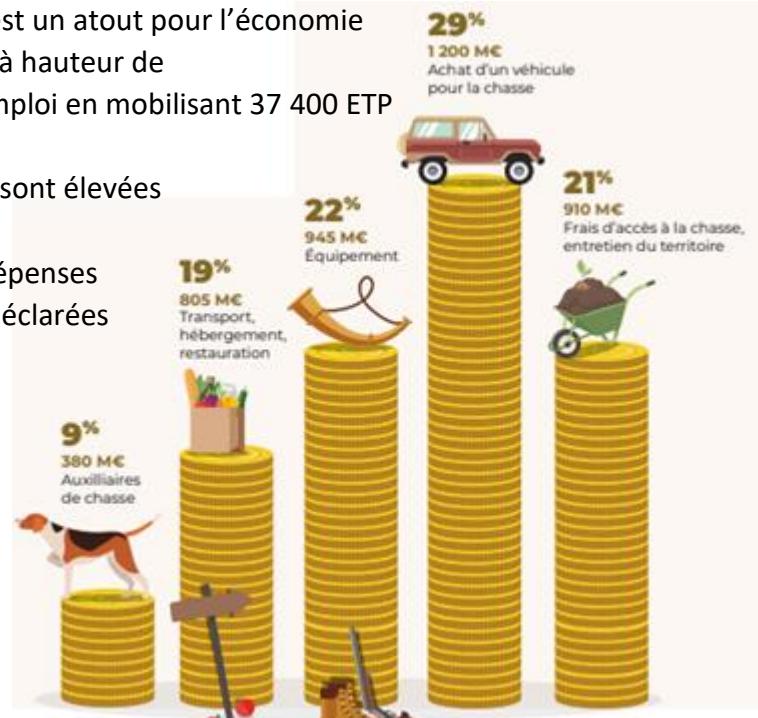
Avec plus de 960 000 participants, la chasse est un atout pour l'économie française, contribuant à la richesse nationale à hauteur de 3,6 milliards d'euros. La chasse maintient l'emploi en mobilisant 37 400 ETP (Équivalents temps plein) en 2022.

Les dépenses des chasseurs en 2022-2023 se sont élevées à 4,2 milliards d'euros.

Ce chiffre prend en compte l'ensemble des dépenses réalisées en France en lien avec la chasse et déclarées par les chasseurs dans l'enquête dédiée.

### Les grands postes de dépenses des chasseurs sont :

- les frais d'accès à la chasse (validation du permis de chasser, adhésion FDC, cotisation à une société de chasse, location d'un territoire de chasse, contribution territoriale...) et d'entretien du territoire
- les dépenses d'équipement
- le transport, l'hébergement et la restauration
- l'achat d'un véhicule dédié (12% des chasseurs)
- les dépenses pour les chiens et autres auxiliaires de chasse (60% des chasseurs en sont détenteurs, 50% des dépenses ont été retenues pour leur lien avec la chasse).



Source : dossier de presse 2023 : La chasse en France aujourd'hui et demain, plus qu'une pratique... Étude économique, environnementale & sociétale



## PIEGEAGE D'ANIMAUX NUISIBLES

Actuellement beaucoup de piégeages d'animaux nuisibles ont lieu sur la commune et à l'intérieur de propriétés.



La belette, la fouine, la martre, le renard, le corbeau freux, la corneille noire, la pie bavarde, le geai des chênes et l'étourneau sansonnet sont considérés par le ministère de la Transition écologique comme « **nuisibles** », aujourd'hui officiellement considérés comme « **Espèces Susceptibles d'Occasionner des Dégâts** » (Esod)

Sachez qu'il existe deux cas de figure dans lesquels vous ne pouvez pas vous opposer au piégeage sur votre terrain : **dans le cadre des battues administratives et en cas de luttes obligatoires contre les ragondins et rats musqués** organisées par arrêté préfectoral.

Hormis ces deux cas particuliers, **seul le propriétaire ou le locataire peut procéder à la destruction ou au piégeage des animaux « nuisibles » sur son terrain.**

Ce droit peut être délégué à un tiers (art. R. 427-8 du code de l'environnement), mais, sauf à disposer d'une délégation écrite de votre part, nul piégeur ne peut prétendre avoir le droit de poser des pièges chez vous. Il faut toutefois noter que si votre terrain est loué et que le locataire souhaite y disposer des pièges, vous ne pouvez pas vous y opposer.

Si vous trouvez un piège sur votre propriété sans votre accord écrit, il s'agit d'une infraction pénalement réprimée.

### Les bons réflexes

- Surtout, **ne pas intervenir sur le piège.**

S'il est légal, vous enfreindrez alors la loi ! Nous vous déconseillons donc de libérer l'animal, ou de désactiver le piège.

Même s'il est illégal, **vous risquez des représailles**. Il est préférable de laisser intervenir les services de l'État.

Cela leur permettra d'ailleurs de constater l'infraction.

- **Notez un maximum d'informations**

- Emplacement
- Date et heure de découverte
- Photos ou vidéos du piège, de l'appelant etc...
- Présence de plaques d'identification sur le piège



## CHENILLES PROCESSIONNAIRES



Nous vous signalons que nous sommes entrés dans la meilleure période de l'année pour lutter contre les chenilles processionnaires et limiter ce fléau dans la région.

Il ne reste que 3 à 4 semaines avant que les chenilles ne quittent leurs cocons et fassent leurs premières victimes parmi les chiens et chats. Chaque année, nous déplorons plusieurs décès ou invalidités liés à ces chenilles.

La lutte contre ces papillons et leurs larves doit être un travail collectif, synergie d'**actions municipales** et d'**initiatives des administrés**.

Le papillon Thaumetopoea pityocampa ne vit que 24h... Juste le temps pour lui de trouver un pin dans son environnement proche et d'y pondre des œufs pour assurer sa descendance. Tout le reste du cycle de cet insecte se passe au stade larvaire, sous forme de chenille. A l'éclosion, les jeunes larves se regroupent pour tisser un cocon, à l'extrémité de la branche où elles sont nées. Au fil de l'automne et de l'hiver, les cocons forment de grosses boules de soie de la taille d'un melon, dans les branches des pins, très facilement identifiables. C'est à cet instant que **les chenilles sont les plus vulnérables** et que vous allez pouvoir intervenir, et plus précisément au mois de janvier.

### Un mois pour agir maintenant

**Principales recommandations** sur cette période critique, mesures à prendre maintenant !

Pour vous débarrasser des chenilles processionnaires, vous n'avez pas le choix, vous devez les éliminer :

1. **Equipez-vous de gants** et habillez-vous de manière à ne laisser apparaître **aucune zone de peau**
2. A l'aide d'une échelle et d'un sécateur, **couper les extrémités des branches** contaminées par un cocon en laissant environ 50 cm de branches avec le cocon
3. **Evitez de laisser tomber le cocon** à terre, poser le délicatement dans une brouette ou un conteneur poubelle

Une fois les cocons récupérés, **vous pouvez les brûler**, seul moyen efficace et sécurisé d'éliminer les chenilles.

Vous pouvez accéder à une information complète en vous rendant sur le site :

<https://www.urgences-veterinaires.fr>

Grâce aux efforts immédiats de tous, nous pouvons éviter des drames au printemps.

Enfin nous vous rappelons que les habitants de JUMEAUVILLE peuvent être mis en relation avec un vétérinaire de garde 24h/24 et gratuitement grâce au numéro court, le 3115.



Numéro de téléphone : 3115 (gratuit depuis fixes et mobiles)

Site internet : [www.urgences-veterinaires.fr](http://www.urgences-veterinaires.fr)



# Gestes Citoyens & Ecolos

## REGLES DE VIE BON VOISINAGE DANS JUMEAUVILLE

### Quelques Rappels

#### Nuisances sonores

Rappel des horaires autorisés pour les travaux de jardinage ou de bricolage :



Les jours ouvrables : 8h30 à 12h00 et 14h30 à 19h30

Les samedis : 9h00 à 12h00 et 15h00 à 19h00

Les dimanches et jours fériés : 10h00 à 12h00

### Elagage



Chaque propriétaire est doit procéder à l'élagage de ses haies et au nettoyage de terrains laissés en friche. Les déchets verts résultant de cette taille doivent faire l'objet du ramassage le vendredi.

### Animaux

Les propriétaires d'animaux doivent ramasser les déjections aussi bien sur les trottoirs que dans les espaces verts.



### INFORMATION DECHETS / GPSEO

<https://demarches.gpseo.fr/>

Depuis le 1er octobre 2024, de nouvelles modalités de collecte ont été mises en place dans les communes afin d'optimiser les moyens de collecte et de garantir une meilleure maîtrise des dépenses dans un contexte d'augmentation constante des coûts de la collecte des déchets (+6% depuis 2022).

Selon le niveau de service choisi par chaque maire du territoire pour sa commune, vous avez pu observer des changements concernant les jours, modalité ou fréquence de collecte en porte-à-porte de vos déchets. Retrouvez ici, toutes nos réponses à vos questions pour vous aider dans vos démarches lors de la mise en place du nouveau service.



# Mes jours de collecte

## Calendrier des collectes à Jumeauville

(Plus de calendrier papier, mais consultable via : <https://gpseo.fr/votre-quotidien/gerer-mes-dechets/mes-jours-collecte>)

**Calendrier des collectes 2025**



Janvier Février Mars Avril Mai Juin

01 Me	01 Sa	01 Sa	01 Ma	01 Je	01 Di
02 Je	02 Di	02 Di	02 Me	02 Ve	02 Lu
03 Ve	03 Lu	03 Lu	03 Je	03 Sa	03 Ma
04 Sa	04 Ma	04 Ma	04 Ve	04 Di	04 Me
05 Di	05 Me	05 Me	05 Sa	05 Lu	05 Je
06 Lu	06 Je	06 Je	06 Di	06 Ma	06 Ve
07 Ma	07 Ve	07 Ve	07 Lu	07 Me	07 Sa
08 Me	08 Sa	08 Sa	08 Ma	08 Je	08 Di
09 Je	09 Di	09 Di	09 Me	09 Ve	09 Lu
10 Ve	10 Lu	10 Lu	10 Je	10 Sa	10 Ma
11 Sa	11 Ma	11 Ma	11 Ve	11 Di	11 Me
12 Di	12 Me	12 Me	12 Sa	12 Lu	12 Je
13 Lu	13 Je	13 Je	13 Di	13 Ma	13 Ve
14 Ma	14 Ve	14 Ve	14 Lu	14 Me	14 Sa
15 Me	15 Sa	15 Sa	15 Ma	15 Je	15 Di
16 Je	16 Di	16 Di	16 Me	16 Ve	16 Lu
17 Ve	17 Lu	17 Lu	17 Je	17 Sa	17 Ma
18 Sa	18 Ma	18 Ma	18 Ve	18 Di	18 Me
19 Di	19 Me	19 Me	19 Sa	19 Lu	19 Je
20 Lu	20 Je	20 Je	20 Di	20 Ma	20 Ve
21 Ma	21 Ve	21 Ve	21 Lu	21 Me	21 Sa
22 Me	22 Sa	22 Sa	22 Ma	22 Je	22 Di
23 Je	23 Di	23 Di	23 Me	23 Ve	23 Lu
24 Ve	24 Lu	24 Lu	24 Je	24 Sa	24 Ma
25 Sa	25 Ma	25 Ma	25 Ve	25 Di	25 Me
26 Di	26 Me	26 Me	26 Sa	26 Lu	26 Je
27 Lu	27 Je	27 Je	27 Di	27 Ma	27 Ve
28 Ma	28 Ve	28 Ve	28 Lu	28 Me	28 Sa
29 Me	29 Sa	29 Ma	29 Ve	29 Je	29 Di
30 Je	30 Di	30 Me	30 Ve	30 Ve	30 Lu
31 Ve		31 Lu	31 Ve	31 Sa	

Vacances scolaires

Jour férié

**C'est nouveau !**

Flashez pour des infos personnalisées sur vos déchets !



**Calendrier des collectes 2025**



Juillet Août Septembre Octobre Novembre Décembre

01 Ma	01 Ve	01 Lu	36 01 Me	01 Sa	01 Lu
02 Me	02 Sa	02 Ma	02 Je	02 Di	02 Ma
03 Je	03 Di	03 Me	03 Ve	03 Lu	45 03 Me
04 Ve	04 Lu	04 Je	04 Sa	04 Ma	04 Je
05 Sa	05 Ma	05 Ve	05 Di	05 Me	05 Ve
06 Di	06 Me	06 Sa	06 Lu	41 06 Je	06 Sa
07 Lu	07 Je	07 Di	07 Ma	07 Ve	07 Di
08 Ma	08 Ve	08 Lu	37 08 Me	08 Sa	08 Lu
09 Me	09 Sa	09 Ma	09 Je	09 Di	09 Ma
10 Je	10 Di	10 Me	10 Ve	10 Lu	46 10 Me
11 Ve	11 Lu	11 Je	11 Sa	11 Ma	11 Je
12 Sa	12 Ma	12 Ve	12 Di	12 Me	12 Ve
13 Di	13 Me	13 Sa	13 Lu	42 13 Je	13 Sa
14 Lu	29 14 Je	14 Di	14 Ma	14 Ve	14 Di
15 Ma	15 Ve	15 Lu	38 15 Me	15 Sa	15 Lu
16 Me	16 Sa	16 Ma	16 Je	16 Di	16 Ma
17 Je	17 Di	17 Me	17 Ve	17 Lu	47 17 Me
18 Ve	18 Lu	18 Je	18 Sa	18 Ma	18 Je
19 Sa	19 Ma	19 Ve	19 Di	19 Me	19 Ve
20 Di	20 Me	20 Sa	20 Lu	20 Je	20 Sa
21 Lu	21 Je	21 Di	21 Ma	21 Ve	21 Di
22 Ma	22 Ve	22 Lu	39 22 Me	22 Sa	22 Lu
23 Me	23 Sa	23 Ma	23 Je	23 Di	23 Ma
24 Je	24 Di	24 Me	24 Ve	24 Lu	48 24 Me
25 Ve	25 Lu	25 Je	25 Sa	25 Ma	25 Je
26 Sa	26 Ma	26 Ve	26 Di	26 Me	26 Ve
27 Di	27 Me	27 Sa	27 Lu	27 Je	27 Sa
28 Lu	28 Je	28 Di	28 Ma	28 Ve	28 Di
29 Ma	29 Ve	29 Lu	40 29 Me	29 Sa	29 Lu
30 Me	30 Sa	30 Ma	30 Je	30 Di	30 Ma
31 Je	31 Di		31 Ve	31 Me	

Vacances scolaires

Jour férié

**C'est nouveau !**

Flashez pour des infos personnalisées sur vos déchets !





# COMMENT PRÉSENTER CORRECTEMENT MES DÉCHETS À LA COLLECTE ?



## COLLECTE EN PORTE À PORTE

Ne rien déposer à côté des bacs

### BONNES PRATIQUES

- Dans le bac gris dans des sacs fermés.
- Dans le bac jaune, en vrac, sans sac. Les cartons doivent être pliés/découpés.
- 1 bac de 240L par collecte ou 3 sacs et 2 fagots correctement ficelés (1 mètre)
- Habitat pavillonnaire : 1m<sup>3</sup> par foyer et par collecte / Habitat collectif : vous renseigner auprès de votre gestionnaire.

### INTERDIT

- Déchets dangereux de type bouteille de gaz, hélium
- Cartons mouillés
- Souches, terre, cailloux, pots de fleurs (plastique ou céramique)
- Electroménager, gravats, miroir/vitre, textile, déchets dangereux, bouteille de gaz, pneus



## COLLECTE EN POINT D'APPORT VOLONTAIRE

Ne rien déposer à côté des bornes

### BONNES PRATIQUES

- En sacs fermés
- En vrac, sans sac. Cartons pliés, coupés, afin de ne pas boucher les ouvertures.
- En vrac, sans sac.

### INTERDIT

- Sacs de + de 50 litres
- Cartons mouillés
- Vaisselle, vitres ou céramique

Points de collectes sur [gpseo.fr](http://gpseo.fr), onglet Déchets.

## RAPPEL



TOUS LES PAPIERS

AUJOURD'HUI,  
100 % DES  
EMBALLAGES  
SE TRIENT



EMBALLAGES CARTONS & BRIQUES ALIMENTAIRES



EMBALLAGES EN PLASTIQUE



## LES NOUVEAUX ARRIVANTS !



EMBALLAGES PLASTIQUES

TUBES, POTS, BOÎTES, GOBELETS



EMBALLAGES MÉTALLIQUES

BOUCHONS, CAPSULES & COUVERCLES



TOUTES LES BARQUETTES



TOUS LES SACHETS & TUBES



SACS, SACHETS, FILMS



TOUS LES AUTRES PETITS MÉTAUX

À DÉPOSER EN VRAC, NON EMBOÎTÉS, BIEN VIDÉS & NON LAVÉS.

## Tout savoir sur la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) à partir de 2024

La TEOM (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères) est la principale source de financement pour la collecte et le traitement des déchets ménagers et assimilés.

### Qui doit s'en acquitter ?

Tous les propriétaires d'un logement dont l'adresse est accessible par le Service Public de Gestion des Déchets (SPGD) doivent payer la TEOM, que le logement soit utilisé comme résidence principale, secondaire, ou comme investissement.

### Quels sont les niveaux de services et taux associés ?

6,52% > Niveau de service 1 : socle commun aux 73 communes

Correspond aux services essentiels à l'habitant considérés comme le socle commun de prestations qui seront fournies à l'ensemble des villes :

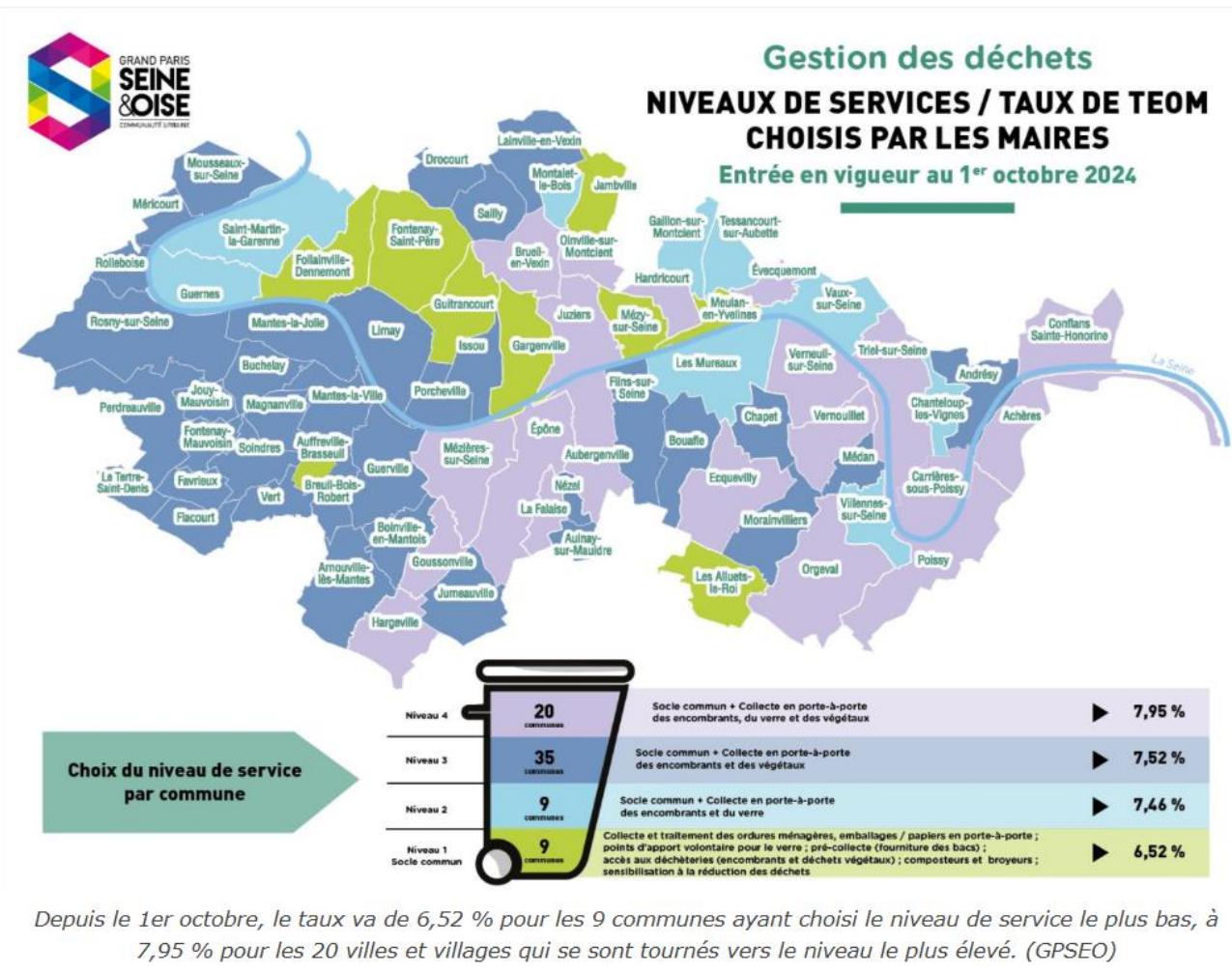
- Collecte et traitement : en porte-à-porte pour les ordures ménagères, les emballages / papiers aux fréquences habituelles et en points d'apport volontaire pour le verre
- Pré-collecte incluant notamment la fourniture des bacs et des bornes d'apport volontaire
- Accès aux 11 déchèteries (encombrants, végétaux, ...), et le traitement associé des déchets
- Distribution de composteurs et mise à disposition de broyeurs sous conditions pour la gestion des végétaux
- Actions de sensibilisation et de communication pour favoriser la réduction des déchets

7,46% > Niveau de service 2 : socle commun + collecte en porte-à-porte des encombrants et du verre



7,52% > Niveau de service 3 : socle commun + collecte en porte-à-porte des encombrants et des végétaux

7,95% > Niveau de service 4 : socle commun + collecte en porte-à-porte des encombrants, du verre et des végétaux



Le calcul de la TEOM tient-il compte de la taille de mon bac ou du nombre de collectes ?

- Non, la TEOM est une taxe qui est due par tous les propriétaires même ceux qui ne possèdent pas de bacs, ou qui ne les présentent jamais à la collecte.
- Le montant de la TEOM dépend de la valeur locative de la propriété foncière fixée par l'administration fiscale ainsi que du taux voté par la collectivité.
- La valeur locative correspond à la moitié du loyer potentiel annuel que le propriétaire pourrait retirer de la mise en location du bien. Elle est déterminée par l'administration fiscale. Les taux de prélèvement applicables sont votés chaque année par les collectivités locales.

Mon logement est exonéré de taxe foncière, est-ce que je paierai tout de même la TEOM ?

- Oui, dans ce cas vous recevrez un avis de taxe foncière où figure uniquement la TEOM.

Qui a fait le choix du niveau de services sur ma commune ?

- Ce sont les Maires des 73 communes du territoire qui se sont positionnés sur la formule (taux/niveau de service) la plus adaptée aux besoins de leurs habitants. Leur choix a fait l'objet d'un vote définitif au Conseil communautaire du 12 octobre 2023, pour une application en octobre 2024.



# Éducation et Petite Enfance

## VIE SCOLAIRE

### Kermesse 2024



La sortie du précédent bulletin ne nous avait pas permis de rendre compte de la kermesse de l'école qui a eu lieu le samedi 29 juin 2024.

Après la remise des cadeaux pour les enfants qui quittent l'école pour le collège, les élèves encadrés par leurs professeurs ont présenté un spectacle sur le thème des jeux olympiques, organisés à Jumeauville !

Entre sketchs humoristiques et performances sportives, ils ont montré l'ensemble de leurs talents.



Sont venus ensuite, proposés par les délégués de parents d'élèves, de nombreux stands et une buvette. Un food-truck nous a permis de nous restaurer, même s'il a pu défier notre patience !



### Ecole / rentrée

La rentrée des classes s'est une nouvelle fois bien passée cette année. Nous pouvons en remercier les professeurs et les élèves.

### L'équipe pédagogique

Directrice : Madame Liberpré, également enseignante des CE1-CM1, avec Madame Meddah, le vendredi car la directrice est déchargée pour assurer le travail de la direction ce jour.

CE2-CM2 : Monsieur Tegero-Latour.

GS-CP : Madame Melero.

PS-MS-GS : Madame Frémont et Madame Lacour, le vendredi car Madame Frémont travaille à 80%.

### Répartition des élèves

Madame Frémont et Madame Lacour : 11 PS - 9 MS - 4 GS = 24 élèves (+ 1 MS)

Madame Melero : 10 GS - 9 CP = 19 élèves

Madame Liberpré et Madame Meddah : 6 CE1 - 16 CM1 = 22 élèves

Monsieur Tegero-Latour : 11 CE2 - 11 CM2 = 22 élèves

Ce qui représente un total de 87 élèves.

Nous accueillons une nouvelle professeure, Madame Melero, en remplacement de Madame Pinna.



Prévisions actuelles pour l'année 2025-2026 : 83 élèves.

Le thème de cette année est « le corps dans tous ses états ».

## Vacances scolaires 2024-2025

	Zone A	Zone B	Zone C (Jumeauville)
<b>Rentrée des élèves</b>	Lundi 2 septembre 2024		
<b>Vacances de la Toussaint</b>	Du samedi 19 octobre au lundi 4 novembre 2024		
<b>Vacances de Noël</b>	Du samedi 21 décembre 2024 au lundi 6 janvier 2025		
<b>Vacances d'hiver</b>	Du samedi 22 février au lundi 10 mars 2025	Du samedi 8 février au lundi 24 février 2025	Du samedi 15 février au lundi 3 mars 2025
<b>Vacances de printemps</b>	Du samedi 19 avril au lundi 5 mai 2025	Du samedi 5 avril au mardi 22 avril 2025	Du samedi 12 avril au lundi 28 avril 2025
<b>Ponts</b>	Les élèves n'auront pas classe le vendredi 30 mai 2025		
<b>Jours fériés en 2025</b>	En 2024 Vendredi 1 <sup>er</sup> novembre Lundi 11 novembre En 2025 Lundi 21 avril – Lundi de Pâques Jeudi 1er mai – Fête du Travail Jeudi 8 mai – Victoire 1945 Jeudi 29 mai – Jeudi de l'Ascension Lundi 9 juin – Lundi de Pentecôte		
Les vacances débutent les jours indiqués, après les cours. Pour les élèves qui n'ont pas cours le samedi, les vacances débutent le vendredi après les cours. Les cours reprennent le matin des jours indiqués.			

### Horaires de l'école

Le matin, la grille ouvre à 8h50 et ferme à 9h pour le début des cours.

Fin des cours 12h.

L'après-midi, ouverture des portes 13h20, fermeture 13h30.

Fin des cours 16h30 - Puis garderie jusqu'à 18h30.



**Nous rappelons que les regroupements sont fortement déconseillés devant l'école, il faudrait éviter tout attroupement préjudiciable à la sécurité des élèves.**

### Gilets jaunes

De nouveaux gilets jaunes ont été commandés pour remplacer les plus anciens

Reste à faire une commande complémentaire de 20 unités pour les plus petits.

### Fêtes de Noël et sortie scolaire



Pour les fêtes de noël, la commission des affaires scolaires a offert aux élèves une sortie au cirque d'Abondant le 17 décembre, suivi du marché de noël organisé par les professeurs, et notre prestataire de restauration a proposé un déjeuner de noël le 19 décembre.



## La semaine du Cirque à l'Ecole de Jumeauville du 25 au 30 Novembre

Cette année, les élèves de l'école ont eu la chance de voir un cirque s'installer dans la cour de l'école pour une semaine complète.



Cette semaine a commencé le dimanche 3 novembre avec le montage du chapiteau dans le pré de la cour de l'école. Les circassiens, au nombre de 4, ont demandé le concours des papas de l'école pour monter le chapiteau.



S'en sont suivies presque 3 heures de plantage de piquets, hissage de mats, accrochage de bâches, montage de gradins ...

### LE RESULTAT ETAIT VISIBLE DE LOIN !



L'emploi du temps des enfants a été bousculé car tout au long de la semaine, ils ont enchainé les ateliers, séparés en 2 groupes.

- Le premier jour, les enfants ont essayé toutes les activités puis chacun a rejoint l'atelier de l'activité choisie pour le spectacle.
- Le mardi et le jeudi ont été consacrés aux entraînements et le vendredi à la répétition du spectacle.

Le spectacle offert le vendredi soir était époustouflant, tous les élèves se sont donnés à fond et le résultat était super malgré le peu de temps finalement que les enfants ont investi.

Il était très varié et a révélé certains talents !





**Tout le monde était ravi,  
Quelle belle soirée !**



## LES MATINEES D'EVEIL

Les activités ont repris dès le mois de septembre :

Une matinée de motricité les mardis pour développer la motricité globale. Les enfants peuvent profiter d'un espace sécurisé avec piscine à balles, trampoline, parcours de motricité...



Une ou deux matinées d'éveil les jeudis et /ou les vendredis durant lesquels les enfants peuvent profiter des coins jeux (cuisine, garage, marchande...), apprendre à jouer ensemble et créer des liens. Ils participent aussi à des activités manuelles (peinture, collage, pâte à modeler...).



# Vie associative

## L'ATELIER DES TRAVAUX MANUELS

L'Atelier est ouvert les mardi soir de 20h30 à 23h30. Si vous êtes attirés par les travaux manuels, venez nous voir ! Nous sommes au 1<sup>er</sup> étage de la salle des fêtes.

En mai, petit rendez-vous pour la peinture sur zinc chez Jeanne.



### Présidente :

Carina Philippe  
06 70 80 22 57

### Secrétaire :

Nathalie Cabanillas  
06 89 56 73 59

### Trésorière :

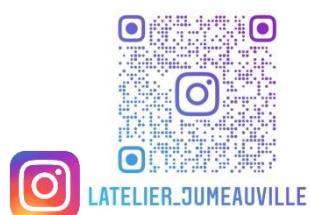
Coralie Biville  
06 63 79 65 28



En novembre quelques adhérentes ont participé à un stage de couture chez Thé l'artiste. Certaines ont fait des sacs et sapins, d'autres se sont lancées dans des tuniques, débardeurs.



Enfin, Noël approchant, nous avons décoré notre salle avec sapin, paysage miniature de Noël...



### Mail

latelierdejumeauville@gmail.com

### Site internet

[www.mairie-jumeauville.fr](http://www.mairie-jumeauville.fr)  
(Jumeauville Loisirs – Atelier)





**Présidente :**  
Elisabeth Fèvre

**Trésorière :**  
Séverine Delaune

**Trésorière Adjointe :**  
Stéphanie Masson

**Secrétaire :**  
Valérie Michel

**Secrétaire Adjointe :**  
Françoise Svensson

**Mail :**  
[jhalivres@gmail.com](mailto:jhalivres@gmail.com)

**Contact :**  
Elisabeth Fèvre  
07 86 38 85 87

## LA BIBLIOTHEQUE

Elle est ouverte tous les **mercredis** (de 10h30 à 12h), sauf vacances scolaires.

Nous avons fêté les 20 ans de la Bibliothèque sur le thème des jeux olympiques.



Tous les mercredis, petits et grands se retrouvent pour emprunter soit un roman, soit une bande dessinée, soit un manga ou bien encore un livre sur un sujet abordé à l'école...



Des activités sont proposées comme des lectures de contes, des interventions sur les papillons, les mangas ou les métiers des parents, des dessins, du bricolage pour Halloween ou pour Noël ou encore écrire sa lettre au père noël....

Enfants comme adultes peuvent emprunter jusqu'à 6 livres par semaine. Lors du Café Littéraire, les adultes commentent leurs lectures sur les 3 derniers mois et échangent leurs livres. Un moyen de découvrir de nouveaux auteurs et de passer un bon moment.

Les tarifs (à l'année) sont de 8€ pour un enfant, 15€ pour un adulte et 25€ pour une famille.

Vous pouvez nous retrouver sur INSTAGRAM « bibliothèque de Jumeauville »



@BIBLIOJUMEAU





## LES ARTS JUMEAUVILLOIS



LES ARTS JUMEAUVILLOIS



Nous avons repris nos activités les jeudis à partir de 20h au premier étage de la salle des fêtes. Le groupe s'est un peu étoffé, nous sommes actuellement 9 peintres à fréquenter l'atelier. Si vous êtes intéressés par un moment consacré à votre créativité vous pouvez nous contacter et venir nous voir à l'atelier.

**Présidente :**

Angoulvent Stéphanie  
06 81 71 26 45

**Trésorière :**

Simone Giraud  
01 71 48 28 25

**Secrétaire :**

Evelyne Drouin  
01 30 93 96 85



Quelques œuvres en cours  
de réalisation ....





## FETES ET ANIMATIONS

Le 16 novembre, nous sommes allés au théâtre voir la pièce « Ce soir ou jamais », un très bon moment avec deux supers acteurs très en interaction avec le public puis nous avons fini la soirée au restaurant « Chez Claude ».



Les enfants du village ont encore participé à la décoration de noël du village.

Des ateliers ont été organisés tout au long du mois de novembre pour réaliser les nouveaux projets : bottes du père noël, décos en pâte à sel, sapins, boules, bonhommes de neige...



L'inauguration a eu lieu le dimanche 1<sup>er</sup> décembre devant l'école. Le père noël est passé pour faire des photos avec les enfants. Merci à Délia pour le camion de crêpes et à Muriel pour le vin chaud et chocolat chaud.



La veille au soir nous avions transformé la salle des fêtes en club de jazz. Nous avons eu le plaisir de recevoir le S'maule band qui nous a offert une soirée extraordinaire. Ces deux manifestations ont permis de récolter 900€ pour le téléthon.



### PROCHAINES MANIFESTATIONS PREVUES

- Dimanche 9 février : loto
- Dimanche 29 mars : carnaval
- Dimanche 27 avril : chasse aux œufs
- Dimanche 18 mai : brocante
- Dimanche 15 juin : voitures anciennes
- Samedi 21 juin : fête de la musique





**Présidente :**  
Elisabeth Fèvre 07 86 38 85 87  
**Premier vice-président :**  
Jean-Claude Langlois  
**Trésorière :**  
Carina Philippe  
06 70 80 22 57  
**Secrétaire :**  
Nathalie Cabanillas  
06 89 56 73 59  
**Secrétaire Adjointe :**  
Teresa Baillon  
06 85 63 75 35

Mail : [jhalivres@gmail.com](mailto:jhalivres@gmail.com)

Nous avons toujours besoin de vous !!!  
 N'hésitez pas à nous contacter soit par mail [jhalivres@gmail.com](mailto:jhalivres@gmail.com) ou par téléphone  
 Elisabeth : 07 86 38 85 87  
 Carina : 06 70 80 22 57  
 Nathalie : 06 89 56 73 59  
 Teresa : 06 85 63 75 35

## JUMEAUVILLE D'HIER A AUJOURD'HUI

Courant octobre, vous avez reçu notre lettre n° 6 sur les Conscrits.



D'autres sujets sont à l'étude comme la météo, le lotissement, les fêtes, les métiers...

En ce qui concerne le thème de l'école, nous aurions besoin d'informations sur les noëls, les carnavaux, les kermesses, les sorties scolaires, les classes vertes ou de ski, la cantine, ... Merci de nous prêter documents, photos ou de nous faire part de vos souvenirs... Alors n'hésitez pas à nous contacter au 07 86 38 85 87 ou par mail : [jhalivres@gmail.com](mailto:jhalivres@gmail.com) (nous nous déplaçons si vous le souhaitez et scannons directement les photos sur place). Et ce, de l'année 1900 à aujourd'hui....

Voici quelques petits objets originaux à offrir à Noël...  
 Tel : 07 86 38 85 87

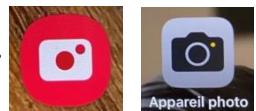


Grace au QR Code ci-dessous, que vous trouverez sur tous nos documents (page bulletin municipal, la lettre de JHA), vous pourrez avoir accès directement à notre page Facebook et Instagram



Comment faire ?

Avec votre Smartphone, ouvrez votre appareil photo. Approchez-le du QR code sans prendre la photo. Un lien va s'afficher. Cliquez sur ce dernier pour avoir toutes les informations et photos de JHA.





## COURS COLLECTIFS DE PILATES

Les cours de pilâtes se déroulent le lundi matin à 10h15, le jeudi soir à 19h et en septembre nous avons créé un nouveau cours le samedi matin à 9H30.

Vous pouvez nous rejoindre toute l'année dans la salle des fêtes, sauf vacances scolaires.

Il reste encore de la place.

Nous sommes 25 adhérents répartis sur les 3 cours.

Qu'est-ce que le Pilates ?

Le Pilates est une méthode de renforcement musculaire douce : renforce les muscles profonds, corrige les mauvaises postures, augmente la souplesse, améliore l'équilibre ainsi que la coordination.

Les bienfaits de la discipline sont multiples.

L'activité se pratique avec un tapis, avec ou sans matériel (Magic circle, élastibande, etc...)

Pour tout renouvellement ou nouvelle inscription demander un bulletin d'adhésion :

[Sandrinegaltie@yahoo.fr](mailto:Sandrinegaltie@yahoo.fr)

**Présidente :**  
Laëtitia Rousseau  
06 29 84 56 20

**Trésorière :**  
Sandrine Galtié  
06 71 35 69 92

**Trésorerie Adjoint :**  
Isabelle Schmitt  
06 89 46 65 45

**Secrétaire :**  
Corinne Olivier

Frais d'inscription annuels :

TARIFS	1 COURS HEBDO	2 COURS HEBDO	3 COURS HEBDO	1 COURS
Cours semi-collectif	180 €	300 €	380 €	10 €



## GYMNASTIQUE A JUMEAUVILLE

### Renforcement musculaire

Le renforcement musculaire est une discipline idéale pour travailler l'ensemble du corps tout en offrant des cours agréables et variés. Que ce soit pour améliorer la force, la souplesse, l'équilibre ou la coordination, la gymnastique propose une multitude d'exercices qui sollicitent tous les muscles de manière harmonieuse.



**Présidente :**  
Catherine Fialaire  
06 38 43 42 33

**Trésorière :**  
Isabelle Schmitt  
06 89 46 65 45

**Secrétaire :**  
Christine Firmin  
06.16.59.38.69

Venez nombreux tous les lundis de 20h30 à 21h30

Coach : Duncan FLAMENT



Cotisation : 140 euros.



## TEMPO

### Cours de Batterie et de Guitare

#### Envie d'apprendre la batterie ou la guitare ?

Nos cours individuels sont ouverts à tous les niveaux, du débutant à l'élève avancé, avec un accompagnement personnalisé pour progresser à votre rythme.

- **Durée des cours** : 30 ou 60 minutes, selon vos besoins et votre progression.
- **Lieu des cours** : Salle de musique située sous la Mairie, dans un cadre convivial et propice à l'apprentissage.

#### Tarifs annuels :

- 480 € pour les cours de 30 minutes.
- 960 € pour les cours de 60 minutes.

#### Pour la batterie

La batterie est sur place. Il vous suffit de venir avec vos baguettes, vos partitions ou méthodes et votre envie de jouer !



#### Pour la guitare

Apprenez à maîtriser les accords, les techniques de jeu, l'improvisation ou à interpréter vos morceaux préférés dans une ambiance chaleureuse et encourageante. Venez avec votre guitare et laissez-vous guider sur le chemin de la musique !



Rejoignez-nous pour un parcours musical enrichissant et développez votre talent avec un enseignement personnalisé et motivant. Contactez-nous dès aujourd'hui pour plus d'informations ou pour réserver votre place !



## TENNIS

Comme chaque année, nous avons pu clôturer l'année avec notre traditionnel BBQ le dimanche 23 juin 2024.



**Président :**  
Anthony Duval

**Trésorière :**  
Isabelle Casanova

**Trésorier Adjoint :**  
Laurent Cabanillas

**Secrétaire :**  
Alexandre Robert

**Secrétaire Adjoint :**  
Bruno Javary

**Contact :**  
Anthony Duval  
5 rue des Rosiers  
06 74 19 57 92  
[tennis.jumeauville@gmail.com](mailto:tennis.jumeauville@gmail.com)  
[anthonyduv@hotmail.com](mailto:anthonyduv@hotmail.com)



La bonne ambiance était au rendez-vous et le soleil était parmi nous.

Ce fut également l'occasion de remercier à nouveau notre professeur Amandine de son implication au sein de la section.

C'est parti pour la nouvelle saison 2024-2025 !

Le forum a de nouveau été un succès, malgré une légère baisse, ce qui nous permet de maintenir 55 adhérents et de conserver 8 groupes qui prennent des cours tout au long de la semaine et le samedi.

La première session de cours s'est terminée aux vacances de la Toussaint avec un goûter et un tournoi avec des coachs juniors.



## UN PIED DEVANT L'AUTRE 78



### Un Pied Devant L'Autre 78

97 Grande Rue  
78580 Jumeauville

**Présidente :**  
Isabelle Schmitt  
06 89 46 65 45

**Secrétaire :**  
François Massy  
06 11 01 37 48

**Trésorier :**  
Stéphane Mazubert  
07 49 94 22 28

[jumeauville.rando@gmail.com](mailto:jumeauville.rando@gmail.com)

Pour fêter Séraphine  
Ils se sont retrouvés autour du village  
Se racontant leurs aventures  
Et partageant leurs sourires  
Puis accueillir de nouveaux amis.

Sous le soleil du jour de Géraud  
Ils ont goûté aux douces châtaignes  
Offertes par leurs amis du Breuil Bois Robert  
Dégustant le chocolat chaud  
Servi par de souriantes hôtesses.

Pour célébrer Elisabeth  
Malgré le soleil qui faisait la tête  
Ils ont découvert les Maillerettes  
Le Clos Saint Cyr et des trompettes  
Et, après leur match, des footeux en goguette.

Enfin, pour la Saint Elfried  
Ils ont pratiqué la rando urbex  
Pour découvrir les cinq lacs du Vésinet  
Accueillir encore de nouveaux amis  
Avant de fêter la Nouvelle Année.

*François Massy*



## TAI JITSU

Marion Trochet  
[wyllann@gmail.com](mailto:wyllann@gmail.com)  
06 06 87 85 93

David Callu  
06 72 07 70 62



## DANSE ORIENTALE

**Présidente :**  
Serena Gustarimac

**Secrétaire :**  
Virginie Camax  
[vcamax@gmail.com](mailto:vcamax@gmail.com)

**Trésorière :**  
Marion Trochet  
[wyllann@gmail.com](mailto:wyllann@gmail.com)

Information réservation au :  
06 78 30 20 40



# Les professionnels

**LES CASIERS**  
De La  
Ferme du Lavoir

**Distributeurs Automatiques**  
7Jours/7  
De 6h à 23h

Producteur de pommes de terre et de légumes



Produits locaux de nos producteurs partenaires

59, Grande Rue  
78580 JUMEAUVILLE

**UN ANNIVERSAIRE, UN BAPTEME, UN MARIAGE ...**  
**Location de sonorisation et jeux de lumières**

Pour animer votre soirée,  
Loc' Family Music vous propose la location du DJ Virtuel

**Loc' Family Music**  
199€

**Formule complète Week-end :**  
DJ Virtuel + pack lumière GigBAR + machine à fumée Hurricane + micro + enceintes amplifiées RCF 700W

**Vous voulez assister à une démo ?**  
Téléphonez au 06 89 56 73 59 ou envoyez un mail à locfamilymusic@gmail.com

**Le Gîte de la Cavée**  
Appartement Location Saisonnière

1 a rue de Goussonville  
78580 JUMEAUVILLE

07 69 55 49 16

legitedelacavée@gmail.com



*La Ferme du Logis*  
PRODUCEURS DE GÎTE DEPUIS 1997

- Cueillette

- Boutique à la ferme

- Confitures, Sorbets et Pâtes de Fruit Maison

- Elevage de volailles

Actualités, calendrier des cueillettes et horaires d'ouverture sur :

[www.lafermedulogis.com](http://www.lafermedulogis.com)

contact@lafermedulogis.com

Famille COCHIN

Ferme du Logis - 78580 Jumeauville

**Le Rucher des Javary**  
Production artisanale de Miel,  
Récolté et mis en pot à Jumeauville et ses alentours

**Miel - Mercredi de 17h à 19h**  
Sonnez au 108 grande rue, Jumeauville

Aurore Nivert, Apicultrice  
06 09 42 27 60

**Ets TAILLARD**  
ets taillard@orange.fr  
2 Rue des Rosiers 78580 – JUMEAUVILLE  
Tél. : 06 82 30 01 30

Charpente - Escalier - Menuiserie  
Bois PVC Alu - Isolation intérieure - Placo plâtre

**Ets TAILLARD**

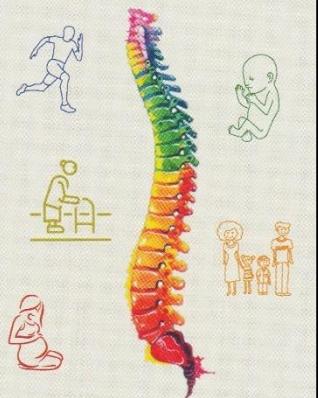
**Prisciane SEURE**  
**Romain OROY**  
Ostéopathe D.O

14 Bis Rue d'Hargeville  
78580 Jumeauville

07 59 54 66 61

osteo.jumeauville@gmail.com

- A domicile
- En EHPAD
- En cabinet



**Les Experts Meubles Pazery**

S'inspirer  
Décorer  
Créer  
Se détendre  
Visiter

**LE MAG DÉCO**  
Mobilier et inspirations

DISPONIBLE GRATUITEMENT EN MAGASIN

**Salons** **Meubles** **Literies** **Décoration**

**SAS MEUBLES PAZERY**  
47, rue Porte-aux-Saints - Centre ville - MANTES-LA-JOLIE  
www.pazery-vautier.com  
01 34 77 00 25

Ouvert du mardi au samedi de 9h30 à 12h et de 14h à 18h30





**Serrurerie  
Metallerie  
Volets  
Roulants**

**Fleuret Jacques**  
06.88.30.94.77 / 07.86.27.20.21  
Bureau : 01.30.42.37.51

47 Bis Grande Rue 78580 Jumeauville

Mail : [contact@serrureriemetallerievoletsroulants.com](mailto:contact@serrureriemetallerievoletsroulants.com)  
Mail : [jacques.fleuret@serrureriemetallerievoletsroulants.com](mailto:jacques.fleuret@serrureriemetallerievoletsroulants.com)

Web : [serrureriemetallerievoletsroulants.com](http://serrureriemetallerievoletsroulants.com)



Christophe LANGLET

Directeur de projets

07.82.26.93.00 / 06.51.42.07.62

[c.langlet@piwix.fr](mailto:c.langlet@piwix.fr)

2, Clos des vergers 78580 Jumeauville

[www.piwix.fr](http://www.piwix.fr)  
[www.teambuilding-sportif.fr](http://www.teambuilding-sportif.fr)  
[www.spectacles-noel-enfants.fr](http://www.spectacles-noel-enfants.fr)



**POMPES FUNEBRES  
ALAIN PADEL**

7J/7 et 24h/24

1 rue du Ponceau 78580 – Maule  
01 30 90 88 67 - 06 80 63 66 94  
\*\*\*\*\*  
9 rue de la République 78650 - BEYNES  
01 34 81 02 07 - 06 43 07 54 44



**vialum**  
ON VOUS ECLAIRE LA VOIE

ZAC de la Vallée - 5 rue des Maraîchers  
MEZIERES SUR SEINE • Tél. 01 30 90 58 00  
[www.vialum.fr](http://www.vialum.fr)

**megAgence**



**Isabelle ODINOT**  
Consultante Indépendante en Immobilier  
**06 66 27 27 65**  
[isabelle.odinot@megagence.com](mailto:isabelle.odinot@megagence.com)  
EI - RSAC : 819 350 877 - Versailles

ma préférence, c'est megAgence !

**SAS ALEXANDRE ANDRE JOEL**  
PLOMBERIE-CHAUFFAGE-DEPANNAGES-  
ENTRETIENS



01 30 90 86 75 / 06 72 86 47 42  
19 côte de Beulle BP n°8 78580 MAULE  
[alexandre.aj@orange.fr](mailto:alexandre.aj@orange.fr)

**SFR RENFOR**  
[WWW.RENFORCONSEIL.FR](http://WWW.RENFORCONSEIL.FR)



**RENFOR CONSEIL**

**D'ARCO CAMILLE**

[CONTACT@RENFORCONSEIL.FR](mailto:CONTACT@RENFORCONSEIL.FR)

77 RUE DE LA RÉPUBLIQUE  
78 920 ECQUEVILLY

06.61.17.22.87

# Numéros Utiles

Urgences	
Police	17
Pompiers	18
SAMU	15
SAMU Social	115
N° d'Urgence Européen (médical, incendie, Police)	112
Canicule Info Services	0.800.06.66.66
SOS Chiens (animaux errants)	06.83.01.15.38
Centre Antipoison	01.40.05.48.48
Santé	
Hôpital de Mantes	01.34.97.40.00 Boulevard Sully 78200 Mantes la Jolie
Polyclinique de la région mantaise (privée)	01.30.98.16.00 23 Boulevard Duhamel 78200 Mantes la Jolie
Centre hospitalier du Montgardé (privé)	01.30.95.52.00 32 Rue du Montgardé 78410 Aubergenville
Services	
EDF	09.726.750.78
ENEDIS En cas de panne 24h/24h et 7j/7j Accueil raccordement pour particulier < à 36KVA Transmission d'index 24h/24h et 7j/7j	09.72.67.50.78 09.70.83.19.70 09.70.82.53.83
GrDF Urgence sécurité Gaz	0.800.47.33.33
Service assainissement GPS&O : Déléataire société Suez Eau France	Numéro d'urgence 24h/24h – 7j/7j : 09 77 40 11 13 En cas de vente immobilière vous devez fournir une attestation de raccordement au réseau collectif
SEFO	Numéro d'appel abonnés (demande ou réclamation) : 01.39.70.20.00 Numéro d'appel d'urgence abonnés : 01 39 70 20 00 (fuite, manque d'eau, affaissement, ...) Création branchement d'eau : exclusivité SEFO, demande de devis au 01 39 70 20 00 Contestation d'une facture : 01 39 70 20 00
Ecoles	
Ecole primaire Julien Cochin	09.66.12.17.02 64 Grande Rue 78580 Jumeauville 01.30.93.98.88
Collège de la Mauldre	01.30.90.92.22 54 Rue de Mareil 78580 Maule
Lycée Vincent Van Gogh	01.30.95.03.33 Rue Jules Ferry 78410 Aubergenville
Aide à la personne	
SOS Amitié	0.820.066.066
ALLO Enfance maltraitée	119 Anonyme et gratuit N° ne figurant pas sur les factures téléphoniques
MAV78 Maltraitance personne âgée ou vulnérables	01.39.55.58.21 Du lundi au vendredi de 9h30 à 12h30
Aide aux victimes	08.84.23.46.37 N° Azur du lundi au samedi de 10h à 22h



Jeunes Violences Ecoute	0.800.20.22.23 Racket et violences scolaires
Drogue info services	0.800.231.313
Sida Info service	0.800.840.800 Anonyme et gratuit
Espace territorial d'Action Social / PMI	01.30.83.61.00 8 quater avenue de la Division Leclerc 78200- Mantes la Jolie
ADMR	01.30.90.75.95 20 place du Général de Gaulle 78580 Maule
Relais Petite Enfance Le Monde des enfants	Marie Le Bellego, éducatrice de jeunes enfants, co-responsable. Rue Maurice Fricotté, 78970 Mézières Sur Seine Tel : 06.32.92.18.82 Email : <a href="mailto:ram@mezieres78.fr">ram@mezieres78.fr</a>
Administrations	
Gendarmerie Nationale	01.34.97.28.70 106 route de Saint Corentin 78790 Septeuil
CPAM des Yvelines	3646 78085 Yvelines Cedex 9
CAF a déménagé	0.820.257.810 37 avenue du Général de Gaulle 78200 Mantes la jolie Le public sera accueilli de 8h30 à 16h30 du lundi au vendredi
Pôle Emploi	3949 2 bis Boulevard Calmette 78200 Mantes la Jolie
France Services Service public de proximité (santé, famille, retraite, logement recherche emplois)	120 rue Nationale 78970 – Mézières sur Seine 01.85.74.17.00 <a href="mailto:directionfs@mezieres78.fr">directionfs@mezieres78.fr</a>
CNAV	3960 Assurance retraite
Centre des Finances Publiques	01.34.79.49.00 1 Place Jean Moulin 78201 Mantes la Jolie Cedex
Permanence Finances Publiques	A la Mairie d'Epône tous les lundis sur RDV au 01.34.79.22.94 90 Avenue de Président Emile Sergent 78680 Epône
Impôts Service	0.820.32.42.52
Communauté Urbaine Grand paris Seine et Oise	01.82.86.00.86
Direction départementale des affaires sanitaires et sociales	01.30.97.73.00 143 Boulevard de la Reine 78000 Versailles
Tribunal d'Instance TI	01.30.98.14.00 20 Avenue de la République 78200 Mantes la Jolie
Tribunal de Grande Instance TGI	01.39.07.39.07 5 Place André Mignot 78000 Versailles
Conciliateur de Justice M. Foray	01.30.95.05.05 en Mairie d'Epône Le 3eme jeudi du mois sur RDV
Administrations – Arrondissement de Mantes et Canton de Bonnières-sur-Seine	
Député de la 9 <sup>ème</sup> circonscription Madame Dieynaba DIOP	Sénateur des Yvelines Monsieur Eric Dumoulin
Conseiller régional Monsieur Vincent POIRET	Conseillers départementaux Madame Josette JEAN Monsieur Patrick STEFANINI



# Bien vivre dans notre village



Horaires d'ouverture au public

Lundi au Vendredi

de 9h30 à 11h30

Permanence du Maire

Sur rendez-vous

Mairie de Jumeauville

72 grande Rue



01 30 42 61 29

[mairie.jumeauville@wanadoo.fr](mailto:mairie.jumeauville@wanadoo.fr)



01 30 42 34 77

Site internet : [mairie-jumeauville.fr](http://mairie-jumeauville.fr)



Jumeauville Bulletin décembre 2024

